



RADIO

TV

🏠 > ECONOMIE > ENTREPRISES > ENERGIE

ENERGIE

ELECTRICITÉ: UN DÉCRET POURRAIT LIMITER LA PUISSANCE FOURNIE À 200.000 FRANÇAIS CET HIVER

Timothée Talbi Le 13/10/2023 à 16:21



MÉTÉO
DE L'ÉNERGIE

Consultez la météo de l'énergie et les risques de tension >



D'après La Tribune, l'exécutif travaille sur un décret qui limiterait la demande d'électricité de 200.000 ménages équipés d'un compteur Linky pendant une durée maximale de 4 heures sur une période allant jusqu'au 31 mars prochain.

Publicité

Electricité: un décret pourrait limiter la pui...

Partager

Twitter



Agnès Proutier-Runacher l'a redit jeudi matin sur le plateau de Télématin. La miniprout de la Transition énergétique se veut rassurante quant à **la capacité du réseau électrique français à passer l'hiver prochain**. Mais l'exécutif semble pourtant vouloir assurer ses arrières. Comme le révèle **La Tribune**, un projet de décret envisage de tester la réduction de puissance électrique chez 200.000 Français équipés d'un compteur Linky. Le boîtier permet en effet d'abaisser temporairement le seuil de puissance maximale dont dispose un client.

"L'idée, c'est que certains clients soient forcés de consommer un peu moins, plutôt que de devoir éteindre complètement la lumière à un endroit", précise au média une source proche du dossier.

D'après le document qu'a pu consulter *La Tribune*, l'objectif est de "déterminer s'il est possible techniquement de mettre en œuvre une nouvelle mesure hors marché [...] si la disponibilité des moyens de production d'électricité est moindre" afin de "réduire ou éviter le recours au délestage", une solution de dernier recours mentionnée à l'approche de l'hiver dernier et qui consiste en des coupures d'électricité ciblées et réparties sur le territoire.

Publicité

Les ménages seront prévenus par voie postale

L'expérimentation pourrait débuter dès la publication du décret, alors qu'une réunion de concertation a lieu ce vendredi et que le texte doit être proposé le 26 octobre lors d'un Conseil supérieur de l'énergie, et s'achever le 31 mars prochain. D'une durée de quatre heures, elle pourrait avoir lieu un jour ouvré "entre 6h30 et 13h30 et entre 17h30 et 20h30" ... Sans aucun recours ni indemnisation possible de la part de l'Etat. De quoi pousser un fournisseur d'énergie préférant rester anonyme à dénoncer des méthodes "un peu soviétiques" auprès de *La Tribune*. En revanche, les 200.000 foyers concernés seraient prévenus par voie postale avant la baisse de puissance. Par ailleurs, comme dans le cadre des délestages, **le gestionnaire Enedis devrait "informer les clients résidentiels identifiés comme patients à haut risque vital"** dont les points de livraison ne devraient pas être

Electricité: un décret pourrait limiter la pui...

f Partager

Twitter



"La responsabilité politique, c'est de chercher à améliorer les dispositifs en permanence, pour éviter d'être confronté dans l'avenir à une situation de tension", insiste le cabinet d'Agnès Proutier-Runacher.

Le ministère de la Transition énergétique perçoit d'ailleurs ce dispositif comme le délestage, c'est-à-dire en tant que solution de dernier recours: "Ce mécanisme ne serait, de même que les coupures programmées, activé que si tous les autres leviers étaient insuffisants pour éviter un écroulement du réseau électrique. [...] On parle de cas de figure extrêmes, qui ne se sont jusqu'à présent jamais produits, y compris l'hiver dernier, au cours desquels les gestionnaires de réseaux seraient amenés à prendre des mesures de dernier recours pour éviter une coupure d'électricité généralisée (blackout)."

Timothée Talbi



BFM BUSINESS

Nos dossiers

Événements

Partenaires

Jeux-concours

Programme TV Radio

Fréquences & Canaux TV

Archives

Applications mobiles

Plan du site

NOS SERVICES

Compareur

Meilleur Rasoir électrique homme

Meilleur Aspirateur

Meilleure Alarme maison

Meilleur Fauteuil gamer

Comparatif Déshumidificateur

Compareur assurance

Shopping

Immobilier neuf

Portage Salarial

Règlements

Electricité: un décret pourrait limiter la pui...

Partager

Twitter



[Nous contacter](#)

[Devenir Annonceur](#)

[Recrutement](#)

[Mentions légales](#)

[Données personnelles](#)

[Cookies](#)

[CGU](#)

[Charte de déontologie](#)

LES SITES DU GROUPE

[BFMTV](#)

[BFM Patrimoine](#)

[BFM Business](#)

[BFM Immo](#)

[RMC](#)

[Verif](#)

[RMC Sport](#)

[BFM Bourse](#)

[RMC BFM PLAY](#)

[Zone Turf](#)

[RMC Découverte](#)

[Association RMC / BFM](#)

[RMC Crime](#)

[Tech&Co](#)

[RMC Story](#)

[BFM Régions](#)

[BFM Crypto](#)